

# Données départementales 2024 relatives aux violences sexistes et sexuelles

## Haute-Vienne (87)

Observatoire des Violences sexistes et  
sexuelles de Nouvelle-Aquitaine



Observatoire des violences  
sexistes et sexuelles  
de Nouvelle-Aquitaine



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## **Données issues de la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine**

**Les données suivantes sont issues de la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine et concerne le département de la Haute-Vienne (87) en 2024.**

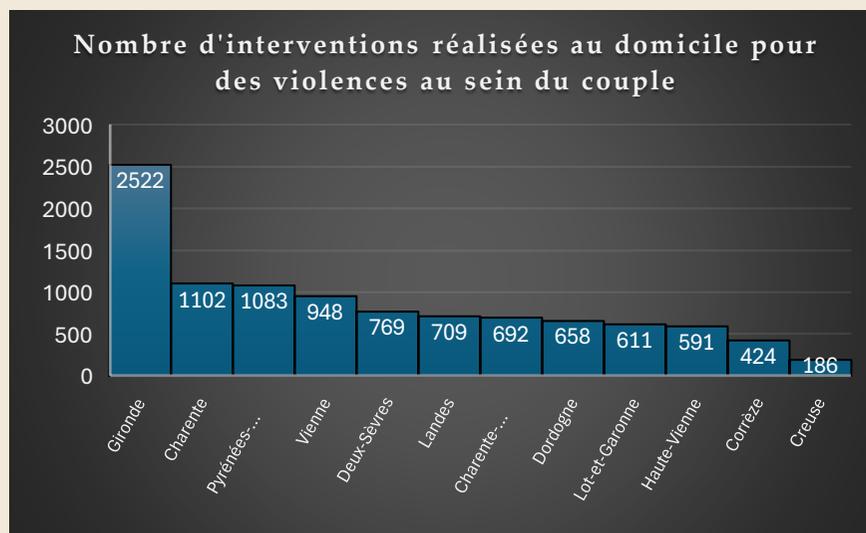
## 1. Les homicides ou tentatives d’homicides dans le cadre conjugal

Dans la Haute-Vienne en 2024, la gendarmerie n’a enregistré **ni homicide avec circonstance aggravante de conjugalité ni tentatives d’homicide avec circonstance aggravante de conjugalité.**

## 2. Les violences au sein du couple

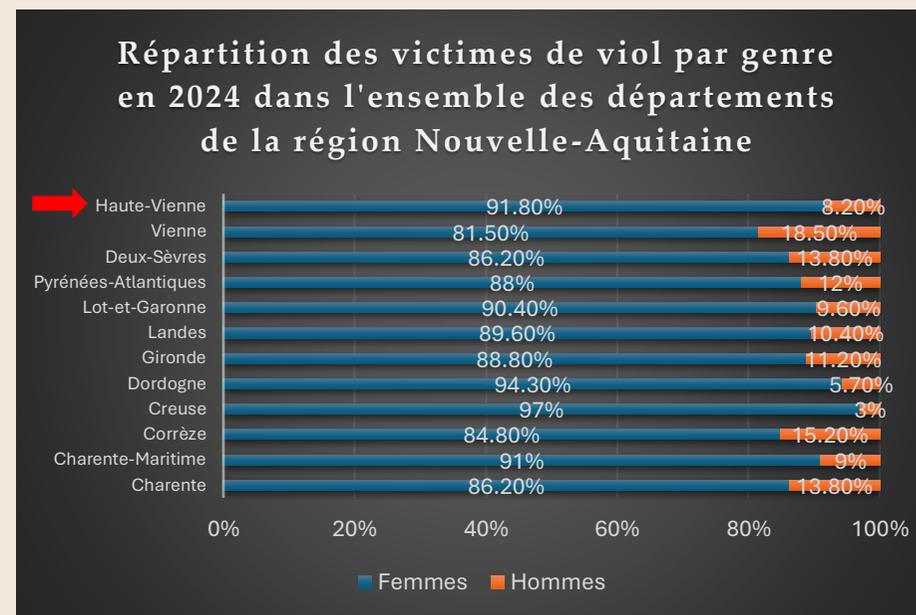
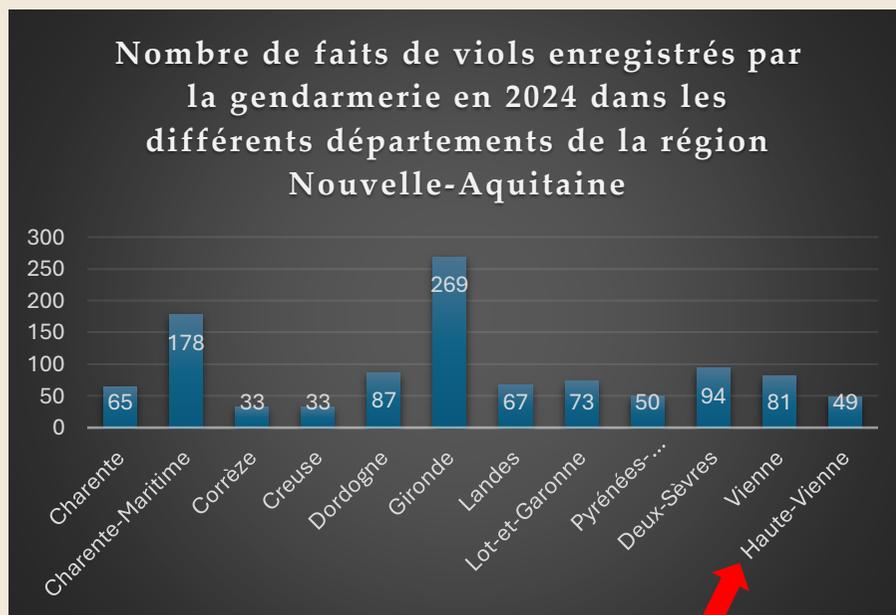
Type de violence	Nombre de victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
Violences sexuelles	23	95,7%
Violences physiques	276	77,5%
Violences verbales et psychologiques	61	86,9%

**Nombre total d’interventions au domicile** : 591 interventions motivées par des violences au sein du couple.

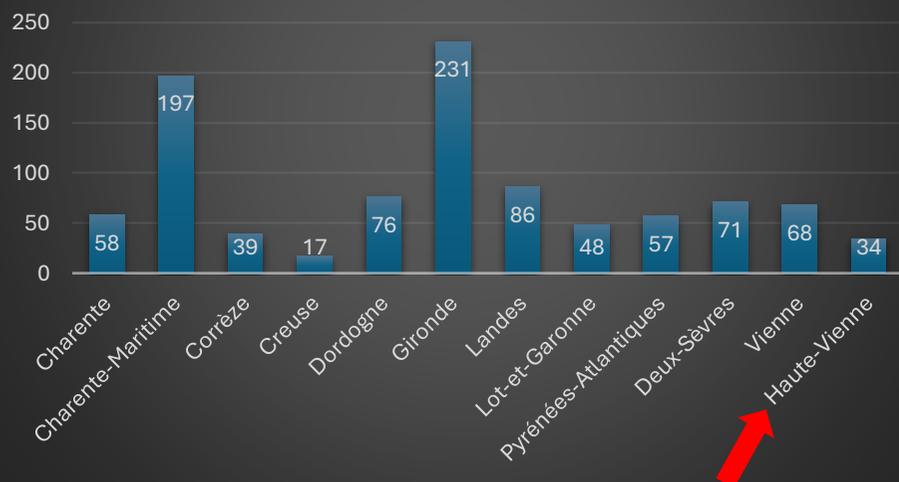


### 3. Les violences sexuelles

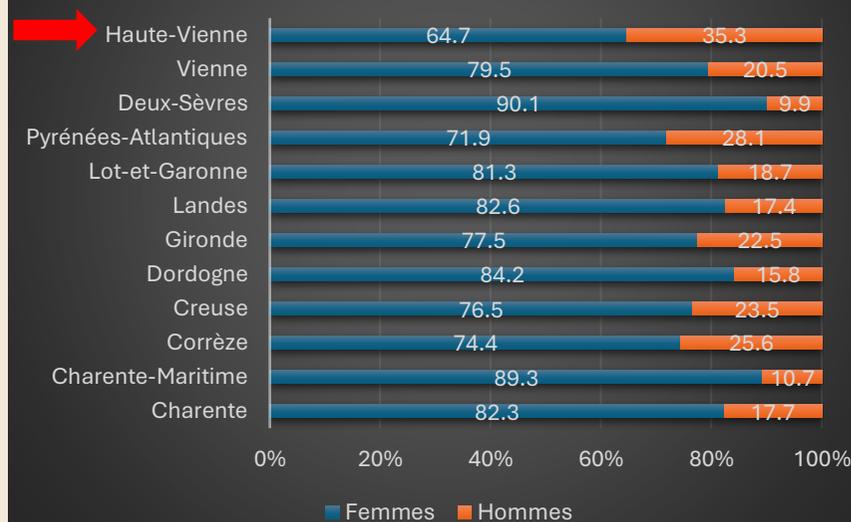
Type de violence	Nombre de victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
Viols	49	91,8%
Agressions sexuelles et harcèlement sexuel	34	65,7%



### Nombre de faits d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel enregistrés par la gendarmerie en 2024 dans les différents départements de la région Nouvelle Aquitaine



### Répartition du nombre de victimes d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel par genre en 2024 en Région Nouvelle-Aquitaine



#### 4. Données complémentaires

Dans la Haute-Vienne en 2024, **106 plaintes** ont été prises "hors les murs" (hors des locaux de la gendarmerie).

En matière de prévention, **883 personnes** ont été sensibilisées aux violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire dans la Haute-Vienne en 2024.

## **Données issues de la Direction zonale de la Police Nationale**

**Les données suivantes sont issues de la Direction zonale de la Police Nationale et concerne le département de la Haute-Vienne (87) en 2024.**

## 1. Les violences intra-familiales

**Les violences intra-familiales** sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* » Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

	<u>Année 2023</u> (du 01/01 au 31/12/2023)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 87	704	586	83,24%

	<u>Année 2024</u> (du 01/01 au 31/12/2024)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 87	723	566	78,28%

Le nombre de victimes de violences intrafamiliales enregistrées dans la Haute-Vienne par la police est passé de **704 en 2023 à 723 en 2024**, soit une **augmentation de 2,7%** en un an.

\*DIPN : Direction interdépartementale de la police nationale

## 2. Les violences conjugales

**Les violences conjugales** sont définies par l’OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d’une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d’ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l’agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l’ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

	<b><u>Année 2023</u></b> (du 01/01 au 31/12/2023)		
	<b>Nombre total de victimes</b>	<b>Nombre de femmes victimes</b>	<b>Pourcentage de femmes parmi les victimes</b>
<b>D.I.P.N* 87</b>	548	484	88,32%

	<b><u>Année 2024</u></b> (du 01/01 au 31/12/2024)		
	<b>Nombre total de victimes</b>	<b>Nombre de femmes victimes</b>	<b>Pourcentage de femmes parmi les victimes</b>
<b>D.I.P.N* 87</b>	537	458	85,29%

Le nombre de victimes de violences conjugales enregistrées dans la Haute-Vienne par la police est passé de **548 en 2023** à **537 en 2024**, soit une **diminution de 2,01%** en un an.

\*DIPN : Direction interdépartementale de la police nationale

### 3. Les violences intrafamiliales hors violences conjugales

	<u>Année 2023</u> (du 01/01 au 31/12/2023)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 87	167	111	66,47%

	<u>Année 2024</u> (du 01/01 au 31/12/2024)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 87	196	117	59,69%

Le nombre de victimes de violences intrafamiliales hors violences conjugales enregistrées dans la Haute-Vienne par la police est passé de **167 en 2023 à 196 en 2024**, soit une **augmentation de 17,37%** en un an.



## CONTACT

✉ [observatoire.violences.na@gmail.com](mailto:observatoire.violences.na@gmail.com)

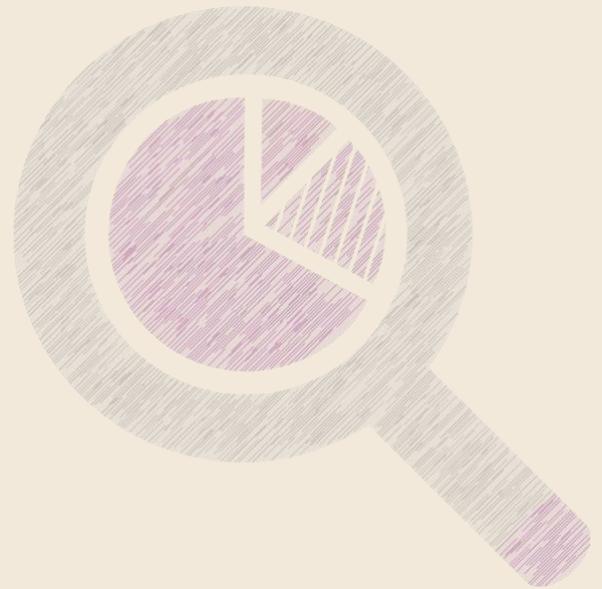
☎ Tel : 07.67.41.56.22

📷 @OVSSNA

🌐 @Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine

## Site internet

[www.observatoire-violences-nouvelleaquitaine.fr](http://www.observatoire-violences-nouvelleaquitaine.fr)



Connaître, c'est prévenir